

Québec, le 17 octobre 2017

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Le 5 octobre dernier, TransCanada a retiré son projet Oléoduc Énergie Est-portion québécoise de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue aux articles 31.1 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement en annonçant qu'il abandonnait le projet.

En conséquence, en ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, je retire le mandat octroyé le 8 juin 2015 au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en vertu de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) concernant le projet Oléoduc Énergie Est-portion québécoise.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



ISABELLE MELANÇON